



Canadian Metals Inc.

CSE: CME

LES MÉTAUX CANADIENS INC. ANNONCE UN PLACEMENT PRIVÉ

26 février 2015 - Montréal, Québec – Les Métaux Canadiens Inc. (« la Société ») (CSE : CME) a le plaisir d'annoncer qu'elle procédera à un placement privé sans intermédiaire pour un produit brut total de 365 000\$ (« le placement »). Le placement consiste en l'émission de 7 300 000 actions ordinaires de la Société à un prix d'émission de 0.05\$.

Le placement devrait être clôturé le 27 février 2015 et est soumis à certaines conditions, y compris, mais sans s'y limiter, la réception de toutes les approbations nécessaires, y compris l'approbation de la Bourse CSE. Tous les titres émis en vertu du placement seront assujettis à une période de détention de quatre mois et un (1) jour à compter de la date de clôture.

Stéphane Leblanc, le président et chef de la direction de la société, et un autre dirigeant de la Société ont participé dans le placement privé par l'achat d'un total de 1 700 000 actions ordinaires, ce qui constitue une « opération avec des personnes apparentées », tel que défini au *Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières* (c. V-1.1, r. 33) (le « règlement 61-101 »). Le placement privé est dispensé des exigences d'évaluation officielle et d'approbation des porteurs minoritaires du Règlement 61-101 étant donné que ni la juste valeur marchande des titres émis aux initiés et ni la contrepartie reçue pour ces titres par les initiés n'excèdent 25 % de la capitalisation boursière de la Société. Les souscriptions au placement privé ont été approuvées à l'unanimité par l'ensemble des administrateurs de la Société.

Un des souscripteurs au placement privé, 9257-1256 Québec inc. détient, directement ou indirectement, 12,5% des actions ordinaires émises et en circulation de la Société (compte non tenu de la dilution) et, par conséquent, elle est un nouvel initié de la Société, au sens donné à ce terme dans la législation en valeurs mobilières applicable. Il n'y a eu aucun changement de contrôle à la suite du placement privé.

Le produit tiré du placement privé devraient être utilisés à des fins générales et au fonds de roulement.

Les actions émises dans le cadre de la clôture du placement privé seront assujettis à une période de détention de quatre mois à partir de la date d'émission, conformément à la réglementation en valeurs mobilières applicable. À la suite de la clôture du placement privé, la Société aura 30 427 580 actions ordinaires en circulation.

A propos de Les Métaux Canadiens Inc.

Les Métaux Canadiens Inc. se concentre exclusivement sur l'exploration et le développement de son projet Langis, un dépôt de silice de haute pureté situé dans la province de Québec. La Société se positionne rapidement pour devenir un futur producteur de ferrosilicium en Amérique du Nord

Ce communiqué de presse contient des informations qui se rapportent à des événements futurs. Conséquemment, les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux anticipés. Bien que la direction considère que les hypothèses et estimations soient raisonnables, sur la base des informations actuellement disponibles, il ne peut y avoir aucune assurance que ces informations s'avéreront exactes. Ces risques sont plus amplement détaillés dans les rapports annuels de la Société ainsi que dans le dépôt de documents publics auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières.

La Bourse CSE ainsi que ses Fournisseurs de Services de Réglementation n'acceptent aucune responsabilité quant à la pertinence et à l'exactitude de ce communiqué de presse.

Pour information,

Stéphane Leblanc

Président

Tel.: (418) 717-2553

Email: sleblanc@canadianmetalsinc.com

Website: www.canadianmetalsinc.com